

collait souvent avec ses voisins, aussi n'allaient-ils guère armés dans le pays. On lui reprochait, à tort ou à raison, de ne pas...

Le 31 mars 1898, Mme Benoist, dont le mari était absent depuis deux jours, fut trouvée carbonisée dans son domicile.

La rumeur publique accusait la femme Hertier de l'avarice assassinée, puis de l'avoir enduite de pétrole pour faire disparaître tout trace de crime.

Deux charges très graves avaient été relevées par l'accusation : Premièrement, la femme Hertier, parlant de ses voisins avec laquelle elle venait de se disputer, s'était déclarée « qu'elle la ferait mourir à petit feu ».

Un véritable et, ce propos, assez fréquent dans un certain milieu, n'indiquait nullement l'intention de brûler la victime, mais plutôt de lui faire de constantes tracasseries.

Deuxièmement, on retrouva pas, au cours de l'instruction, l'alliance de Mme Benoist.

Comme cette alliance en or n'avait pu se volatiliser, on en avait conclu que la victime avait été dévalisée, aussitôt le crime commis.

L'inculpée fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité, malgré ses protestations répétées.

L'arrêt devenu définitif, on dut procéder enfin à l'inhumation des restes de la victime.

C'est alors que se produisit un coup de théâtre inattendu.

En montant en bière les débris calcinés du corps de Mme Benoist, le conservateur du cimetière de Montreuil retrouvait l'alliance en or dont la disparition avait fait condamner la femme Hertier.

La seule base de tout le procès criminel s'évanouissait donc de ce jour.

Le Havre, 28 février. — Ce matin, à dix heures, à l'heure de la marée, une forte bourrasque s'est abattue sur notre port ; les vagues déferlaient avec rage sur la grève et sur les ouvrages du port, rendant impossible la circulation sur le quai de commerce ; le vent avait enlevé la toiture des magasins ; l'eau de mer, débordant par dessus les quais, a inondé le quartier Saint-Jacques et une partie du quai Notre-Dame ; l'eau atteignait dans certaines rues près de 1 mètre de hauteur.

Par suite de la violence du vent, le steamer transatlantique la « Bretagne » n'a pu sortir du port.

Le voilier finlandais « Warkikka », après plusieurs essais infructueux pour franchir l'entrée du port à la remorque d'une aigle, a dû rentrer dans le bassin de la citadelle.

Amiens, 28 février. — Un tramway électrique de la ligne Madeleine-Château stationnant à neuf heures, ce matin, au haut de la rue Saint-Honoré, lorsque, en l'absence du conducteur et du receveur, attablés dans un débit voisin, un coup de vent le fit partir. La lourde machine descendit à une vitesse extraordinaire la rue en pente, elle tamponna et broya une voiture de loueur, puis, au tournant de la rue, la voiture sortit de rails, s'engagea sur le trottoir de la rue de Paris, renversa deux façades et tua deux fillettes âgées de deux ans se rendant à l'école. Un gamain a eu les deux jambes broyées.

Blois, 28 février. — Ce matin, à sept heures, la tempête a soufflé avec plus de furie que jamais.

Place de la République, était installé le grand cirque national suisse. Le vent s'est enroulé dans les toiles de cette immense baraque qui s'est effondrée au-dessous de la tente.

Le petit personnel des clochers et des domestiques, des écuysers et écuysères subalternes, était couché sous la tente. Ces pauvres gens ont eu à peine le temps de se couvrir de la toiture de la plus simple.

Paris, le 28 février, à Paris. — La nuit dernière, les arbres dénudés ont souffert de la violence du vent ; des branches brisées se sont tordues, les hautes cheminées se sont effondrées et les toits ont été démolis.

Tous les tramways, omnibus et bateaux ont subi des retards.

Les drapeaux placés au sommet des édifices ne présentent plus que des loques.

Le kiosque de la marchande de gâteaux et de bonbons situé place du Châtelet a été démolit totalement.

Le store du café Américain a été enlevé et brisé ; une palissade de vingt mètres de long sur six mètres de hauteur, placée à l'angle de la rue de Prony et de la place Perrée, s'est abattue sans causer d'accident de personne.

Dans la banlieue ouest, on signale plusieurs toitures de pavillons enlevées par la violence d'une bourrasque.

Le kiosque à quatre cadras situé au pont de la Jatte, boulevard Bineau, à Neuilly, a été complètement démolit.

Jusqu'à présent on ne signale aucune victime.

A Clichy, un coup de vent a démolit une fabrique de perles pour couronnes mortuaires.

L'ouragan à Paris a fait beaucoup de dégâts dans la banlieue Est. Les jardinsiers principalement ont eu à souffrir de la violence du vent. De nombreuses serres ont eu leurs vitres brisées.

Le kiosque de Viannemas, un grand nombre de d'arbustes ont été cassés. Plus de cent d'arbustes ont été cassés. Plus de cent d'arbustes ont été cassés.

DANS LES OBSERVATOIRES. Nous nous sommes rendu à l'Observatoire de Montsouris et à celui de la Tour-Saint-Jacques pour y demander des renseignements sur le juge d'instruction ?

— Le voici : il est absolument certain que les gaz toxiques du four à platine entraient dans le chambre de Charlotte par plusieurs côtés à la fois, et notamment à l'angle de la cheminée de Maison-Bruyère... et encore lorsque, le four venant d'être allumé ou sur le point d'être éteint, les émanations suivaient les fissures de la roche friable, atteignant le corps de la cheminée en mauvais état et entraient ainsi en communication avec la chambre.

— C'est impossible. — Cela est ! J'ai tout vu !... Prenez, comme arbitres, tous les médecins et tous les architectes, ils n'arriveront pas à une autre conclusion.

— Marignan alluma une cigarette, tira deux fortes bouffées, fit tomber la cendre du bout de son petit doigt dans un cendrier.

Après quoi, de ton plus calme et le plus indifférent.

— C'est un hasard. C'est une coïncidence... Qu'est-ce que cela prouve ? — Vous rappelez-vous les symptômes observés chez le petit Henri et qui font l'objet du rapport du docteur Renneville ? — Vaguetement. Je les ai par là, dans quelque...

Enfin, on estime que les pertes subies par la batellerie s'élevaient à plusieurs millions.

Sur la Tyne, un vapeur allemand, brisant ses amarres, dans le port de Shields, est entré en collision successivement avec trois vapeurs qui ont été gravement avariés.

NOMBREUX MORTS ET BLESSÉS A LONDRES

Plusieurs églises et de nombreuses maisons se sont effondrées occasionnant la mort de nombreuses personnes.

Il y a eu de nombreux blessés.

UN TRAIN RENVERSE SUR UN VIADUC

Un train composé de dix wagons, passant sur le viaduc de Lerrava, a été projeté par la rafale, couché sur le côté. Par bonheur, les wagons furent retenus par les rails de la seconde voie, sans qu'il tombât personne.

Il y a 32 blessés. 4 passagers, qu'on croit noyés, ont disparu.

LA BOURRASQUE EN FRANCE

L'ouragan a abattu une série de poteaux télégraphiques sur la ligne de Nancy. Les communications téléphoniques avec cette ville sont interrompues. Les communications télégraphiques sont établies par des voies indirectes.

Cherbourg, 28 février. — Le grand trois-mâts barque la « Rochejacquelin », du port de Nantes, jaugeant 3,000 tonnes, se trouvait la nuit dernière au large de la digue. Il a essuyé, mais en vain, de franchir les passes de la rade pour venir au mouillage de Caen ; jugeant sa situation périlleuse, le capitaine a mis le pavillon en berne. Le préfet maritime a donné des ordres pour que le remorqueur le « Becquet » soit envoyé au secours du trois-mâts la « Rochejacquelin » qui a mouillé sur rade de Caen.

Le Havre, 28 février. — Ce matin, à dix heures, à l'heure de la marée, une forte bourrasque s'est abattue sur notre port ; les vagues déferlaient avec rage sur la grève et sur les ouvrages du port, rendant impossible la circulation sur le quai de commerce ; le vent avait enlevé la toiture des magasins ; l'eau de mer, débordant par dessus les quais, a inondé le quartier Saint-Jacques et une partie du quai Notre-Dame ; l'eau atteignait dans certaines rues près de 1 mètre de hauteur.

Par suite de la violence du vent, le steamer transatlantique la « Bretagne » n'a pu sortir du port.

Le voilier finlandais « Warkikka », après plusieurs essais infructueux pour franchir l'entrée du port à la remorque d'une aigle, a dû rentrer dans le bassin de la citadelle.

Amiens, 28 février. — Un tramway électrique de la ligne Madeleine-Château stationnant à neuf heures, ce matin, au haut de la rue Saint-Honoré, lorsque, en l'absence du conducteur et du receveur, attablés dans un débit voisin, un coup de vent le fit partir. La lourde machine descendit à une vitesse extraordinaire la rue en pente, elle tamponna et broya une voiture de loueur, puis, au tournant de la rue, la voiture sortit de rails, s'engagea sur le trottoir de la rue de Paris, renversa deux façades et tua deux fillettes âgées de deux ans se rendant à l'école. Un gamain a eu les deux jambes broyées.

Blois, 28 février. — Ce matin, à sept heures, la tempête a soufflé avec plus de furie que jamais.

Place de la République, était installé le grand cirque national suisse. Le vent s'est enroulé dans les toiles de cette immense baraque qui s'est effondrée au-dessous de la tente.

Le petit personnel des clochers et des domestiques, des écuysers et écuysères subalternes, était couché sous la tente. Ces pauvres gens ont eu à peine le temps de se couvrir de la toiture de la plus simple.

Paris, le 28 février, à Paris. — La nuit dernière, les arbres dénudés ont souffert de la violence du vent ; des branches brisées se sont tordues, les hautes cheminées se sont effondrées et les toits ont été démolis.

Tous les tramways, omnibus et bateaux ont subi des retards.

Les drapeaux placés au sommet des édifices ne présentent plus que des loques.

Le kiosque de la marchande de gâteaux et de bonbons situé place du Châtelet a été démolit totalement.

Le store du café Américain a été enlevé et brisé ; une palissade de vingt mètres de long sur six mètres de hauteur, placée à l'angle de la rue de Prony et de la place Perrée, s'est abattue sans causer d'accident de personne.

Dans la banlieue ouest, on signale plusieurs toitures de pavillons enlevées par la violence d'une bourrasque.

Le kiosque à quatre cadras situé au pont de la Jatte, boulevard Bineau, à Neuilly, a été complètement démolit.

Jusqu'à présent on ne signale aucune victime.

A Clichy, un coup de vent a démolit une fabrique de perles pour couronnes mortuaires.

L'ouragan à Paris a fait beaucoup de dégâts dans la banlieue Est. Les jardinsiers principalement ont eu à souffrir de la violence du vent. De nombreuses serres ont eu leurs vitres brisées.

Le kiosque de Viannemas, un grand nombre de d'arbustes ont été cassés. Plus de cent d'arbustes ont été cassés.

DANS LES OBSERVATOIRES. Nous nous sommes rendu à l'Observatoire de Montsouris et à celui de la Tour-Saint-Jacques pour y demander des renseignements sur le juge d'instruction ?

— Le voici : il est absolument certain que les gaz toxiques du four à platine entraient dans le chambre de Charlotte par plusieurs côtés à la fois, et notamment à l'angle de la cheminée de Maison-Bruyère... et encore lorsque, le four venant d'être allumé ou sur le point d'être éteint, les émanations suivaient les fissures de la roche friable, atteignant le corps de la cheminée en mauvais état et entraient ainsi en communication avec la chambre.

— C'est impossible. — Cela est ! J'ai tout vu !... Prenez, comme arbitres, tous les médecins et tous les architectes, ils n'arriveront pas à une autre conclusion.

— Marignan alluma une cigarette, tira deux fortes bouffées, fit tomber la cendre du bout de son petit doigt dans un cendrier.

Après quoi, de ton plus calme et le plus indifférent.

— C'est un hasard. C'est une coïncidence... Qu'est-ce que cela prouve ? — Vous rappelez-vous les symptômes observés chez le petit Henri et qui font l'objet du rapport du docteur Renneville ? — Vaguetement. Je les ai par là, dans quelque...

techniques sur les causes de l'ouragan qui soufflé sur la région parisienne — et ailleurs — depuis deux jours.

La cause principale réside dans les grandes différences de pressions atmosphériques constatées en Europe ; tandis que la pression est de 770 mm à Madrid et Odessa, par conséquent supérieure à la normale qui est de 760 mm, il existe du sud de l'Islande à la Baltique une dépression qui a fait descendre le baromètre à 745 mm.

On comprend la puissance de cette masse d'air trop pressée, pour ainsi dire, au Sud et que le faible densité de l'air au Nord attire comme une gigantesque cheminée d'appel.

Dans la journée d'hier la vitesse moyenne du vent a été de 12 m. par seconde. De minuit à ce matin onze heures, elle a atteint 15 m.

La vitesse maximale s'est élevée à 31 m. à Montsouris. Elle avait un peu diminué ce matin : 25 m. environ.

A une altitude de 1,500 mètres, vers cinq heures du soir, elle atteignait l'énorme vitesse de 47 mètres par seconde. Ce matin, à l'altitude de 1,500 mètres les appareils enregistraient 27 mètres par seconde.

Les chiffres sont sensiblement les mêmes à la Tour-Saint-Jacques.

UN CYCLONE A DIJON

Dijon, 28 février. — Un cyclone s'est abattu sur la ville causant d'énormes dégâts. Le Musée a été en partie démolit.

LE NAUFRAGE DE L' « OTTERCAPS »

Brest, 28 février. — Trois nouveaux cadavres du steamer « Ottercaps » ont été retrouvés par la mer, ce qui porte le nombre des victimes à dix. Le naufrage a dû se produire à minuit, le 27.

On suppose que les hommes de chaufferie ont coulé avec le steamer.

ESROQUERIES A L'ANNONCE

Paris, 28 février. — Le service de Sûreté vient d'arrêter une aventurière contre laquelle existent plusieurs lettres de dénonciation en esroquerie. Elle se nomme Bernthe-Elmire Valdelievre, âgée de 48 ans, originaire de Lille, et elle a été institutrice avant de se lancer dans la mauvaise vie. Voici en quoi consistait son principal moyen de se procurer des fonds : elle se rendait, tous les quatre jours, à chacun de ses déjeunements, elle prenait un nom nouveau, se faisant appeler Mme Nollet, Vadan, Paulmier, Legrand, Lemaire, etc.

Elle insérait dans les journaux de province des annonces de garde-chasse, des annonces d'agents de police, etc. Elle envoyait également des circulaires dans lesquelles elle proposait un traitement facile et lucratif. Elle avait ainsi, après l'apparition des annonces ou l'envoi de circulaires, elle recevait un très grand nombre de lettres de demandes. A tous ces correspondants indistinctement elle réclamait une somme de 7 fr. 50 verse d'avance.

Les courriers étaient par un ami et apprit enfin, après des recherches, l'inconnu fut conduit au commissariat de M. Rouffaud.

LA. à la stupéfaction de Mme G... il montra au magistrat différents papiers qui prouvaient son identité ; c'était M. G... L'usurpateur fut conduit dans les bras de l'agent.

— J'ai beaucoup changé déclara M. G... Ma barbe a poussé, ma figure a bruni ! J'ai surtout beaucoup travaillé mais je revais avec une petite fortune qui nous fera oublier désormais notre si longue séparation.

DANS LA RÉGION Le Traitement des Institututeurs DANS LE NORD

La question passionne les instituteurs ; non attardés par les lettres les plus encourageantes ; nous laissons donc nos colonnes ouvertes à tous les instituteurs et à toutes les institutrices pour la discussion courtoise du sujet.

On comprendrait aisément alors que l'Etat lui-même ait été déconseillé, et que l'on ait cherché à élever le niveau intellectuel et moral des enfants du peuple pour en faire des citoyens éclairés, conscients de leurs droits.

Volonté qui les met à l'abri de tout soupçon et leur permette de se dresser dans leurs communes — républicaines ou réactionnaires — en agents du progrès. L'indemnité de résidence sur un pied de parité avec celle des instituteurs est la seule qui ne peut donner, et lui demander 200 fr. c'est au-dessus de son pouvoir. Il est nécessaire de s'adresser ailleurs, et c'est au département qu'il faut réclamer ce que la commune ne peut donner.

Il y a ensuite à considérer l'état des budgets des centres plus importants. Nos conseils départementaux semblent admettre cinq sortes de budgets :

Budgets absolument équivalents dans toutes les communes inférieures à 1,000 h. ou tout au moins dans celles inférieures à 500 (ou 1,000 à qu'on fonctionnaire) et celles de 500 à 1,000 (ou 1,000 à et en deux) ;

Budgets strictement proportionnels ;

Budgets arbitraires en quatre groupes : (a) de 1,000 à 5,000 h. ; (b) de 5,000 à 10,000 h. ; (c) de 10,000 à 25,000 h. ; (d) au-dessus de 25,000 h.

On ne peut expliquer ces différences ?

bre en plus grande quantité... Lorsqu'on le rappelait à la vie, Charlotte se trouvait dans un état frappant d'hébété, très analogue à l'ivresse observée par tous les médecins qui ont étudié l'oxyde de carbone... Elle répondait avec difficulté aux questions, et la fineste gravité d'ivrognerie prenait un corps, se répandait, devenait l'évidence même... Ces accidents consécutifs sont tenaces, et il se manifeste souvent des symptômes cérébraux caractéristiques de la démence, avec un état profondément anémique, avec céphalalgie grave, insomnie, vertiges, anorexie, et même la perte accidentelle, plus ou moins complète, de la mémoire. Ne trouvez-vous pas, père, dans tout ce que je viens de vous dire, que c'est la peinture exacte de ce que fut la vie de madame Lamerche, depuis le début de l'ouragan jusqu'à la pléiade de Langeranne ?

— Peut-être, mais toutes ces observations peuvent s'appliquer à l'ascidisme aussi bien qu'à l'oxyde de carbone.

En ce cas, père, il y a donc deux ans, une courte inspection des lettres de madame Lamerche remarquant son allure étrange, vacillante, tubulaire. Cela était peu de chose chez Charlotte. Mais vous savez, père, que ce sont justement cette faiblesse des jambes, cette difficulté de mouvement, qui sont les symptômes de l'ascidisme, puis qu'elles les empêchent, alors que les malheureuses victimes de l'oxyde de carbone ont la sensation d'une asphyxie prochaine, de se précipiter vers les fenêtres et de les ouvrir pour respirer de l'air pur. L'intoxication chez Charlotte était légère et intermittente. Il n'y a pas de symptômes de bonne et de mauvaise santé. Cela dépendait de l'arrivée de émanations dans la maison... Parfois, on a retrouvé la pauvre femme en syncope, au milieu des champs... Ces jours-là, le poison avait fait plus d'effet qu'à l'ordinaire, était descendu dans sa cham-

bre en plus grande quantité... Lorsqu'on le rappelait à la vie, Charlotte se trouvait dans un état frappant d'hébété, très analogue à l'ivresse observée par tous les médecins qui ont étudié l'oxyde de carbone... Elle répondait avec difficulté aux questions, et la fineste gravité d'ivrognerie prenait un corps, se répandait, devenait l'évidence même... Ces accidents consécutifs sont tenaces, et il se manifeste souvent des symptômes cérébraux caractéristiques de la démence, avec un état profondément anémique, avec céphalalgie grave, insomnie, vertiges, anorexie, et même la perte accidentelle, plus ou moins complète, de la mémoire. Ne trouvez-vous pas, père, dans tout ce que je viens de vous dire, que c'est la peinture exacte de ce que fut la vie de madame Lamerche, depuis le début de l'ouragan jusqu'à la pléiade de Langeranne ?

— Peut-être, mais toutes ces observations peuvent s'appliquer à l'ascidisme aussi bien qu'à l'oxyde de carbone.

En ce cas, père, il y a donc deux ans, une courte inspection des lettres de madame Lamerche remarquant son allure étrange, vacillante, tubulaire. Cela était peu de chose chez Charlotte. Mais vous savez, père, que ce sont justement cette faiblesse des jambes, cette difficulté de mouvement, qui sont les symptômes de l'ascidisme, puis qu'elles les empêchent, alors que les malheureuses victimes de l'oxyde de carbone ont la sensation d'une asphyxie prochaine, de se précipiter vers les fenêtres et de les ouvrir pour respirer de l'air pur. L'intoxication chez Charlotte était légère et intermittente. Il n'y a pas de symptômes de bonne et de mauvaise santé. Cela dépendait de l'arrivée de émanations dans la maison... Parfois, on a retrouvé la pauvre femme en syncope, au milieu des champs... Ces jours-là, le poison avait fait plus d'effet qu'à l'ordinaire, était descendu dans sa cham-

bre en plus grande quantité... Lorsqu'on le rappelait à la vie, Charlotte se trouvait dans un état frappant d'hébété, très analogue à l'ivresse observée par tous les médecins qui ont étudié l'oxyde de carbone... Elle répondait avec difficulté aux questions, et la fineste gravité d'ivrognerie prenait un corps, se répandait, devenait l'évidence même... Ces accidents consécutifs sont tenaces, et il se manifeste souvent des symptômes cérébraux caractéristiques de la démence, avec un état profondément anémique, avec céphalalgie grave, insomnie, vertiges, anorexie, et même la perte accidentelle, plus ou moins complète, de la mémoire. Ne trouvez-vous pas, père, dans tout ce que je viens de vous dire, que c'est la peinture exacte de ce que fut la vie de madame Lamerche, depuis le début de l'ouragan jusqu'à la pléiade de Langeranne ?

— Peut-être, mais toutes ces observations peuvent s'appliquer à l'ascidisme aussi bien qu'à l'oxyde de carbone.

En ce cas, père, il y a donc deux ans, une courte inspection des lettres de madame Lamerche remarquant son allure étrange, vacillante, tubulaire. Cela était peu de chose chez Charlotte. Mais vous savez, père, que ce sont justement cette faiblesse des jambes, cette difficulté de mouvement, qui sont les symptômes de l'ascidisme, puis qu'elles les empêchent, alors que les malheureuses victimes de l'oxyde de carbone ont la sensation d'une asphyxie prochaine, de se précipiter vers les fenêtres et de les ouvrir pour respirer de l'air pur. L'intoxication chez Charlotte était légère et intermittente. Il n'y a pas de symptômes de bonne et de mauvaise santé. Cela dépendait de l'arrivée de émanations dans la maison... Parfois, on a retrouvé la pauvre femme en syncope, au milieu des champs... Ces jours-là, le poison avait fait plus d'effet qu'à l'ordinaire, était descendu dans sa cham-

braco (Morbihan). Il prétendit avoir trouvé les objets saisis sur lui.

Une enquête aussitôt ouverte, a fait découvrir une valise confiée par lui à un palefrenier demeurant à Bois-Colombes. Cette valise contenait trente rognons, pierres, osseilles, etc.

Allanet, qui a refusé de s'expliquer sur la provenance de ces objets, a été mis à la disposition du parquet de Versailles.

LE RETOUR DU MARI

Paris, 28 février. — Mme Léontine G... demeurant rue Legendre, aux Batignolles, s'était mariée en 1887, avec un ingénieur des mines, qui occupa à cette époque une belle situation dans une usine des environs de Paris.

Les deux époux avaient fait un mariage d'amour : M. G... n'ayant comme toute fortune que ses appointements, on lui donna un modeste appartement rue Legendre.

Six mois après ce mariage, l'ingénieur perdit sa place ; pendant deux mois, il chercha une situation que, malgré ses grandes capacités en tant que professeur, il ne put arriver à trouver.

Sur le conseil d'un de ses amis, il se décida à partir pour l'Amérique.

Il s'embarqua au Havre, laissant Mme G... à la garde de sa mère, lui promettant aussitôt après avoir trouvé un emploi de la faire venir près de lui.

Pendant six mois, la femme de l'ingénieur, regulièrement des lettres de son mari ; puis, brusquement, les nouvelles cessèrent ; affolée, Mme G... courut à l'ambassade, elle fit des démarches, mais elle n'eut rien de mieux à offrir que l'attente.

Malgré ses protestations, l'inconnu fut conduit au commissariat de M. Rouffaud.

LA. à la stupéfaction de Mme G... il montra au magistrat différents papiers qui prouvaient son identité ; c'était M. G... L'usurpateur fut conduit dans les bras de l'agent.

— J'ai beaucoup changé déclara M. G... Ma barbe a poussé, ma figure a bruni ! J'ai surtout beaucoup travaillé mais je revais avec une petite fortune qui nous fera oublier désormais notre si longue séparation.

Il y a eu de nombreux blessés.

Un véritable et, ce propos, assez fréquent dans un certain milieu, n'indiquait nullement l'intention de brûler la victime, mais plutôt de lui faire de constantes tracasseries.

Deuxièmement, on retrouva pas, au cours de l'instruction, l'alliance de Mme Benoist.

Comme cette alliance en or n'avait pu se volatiliser, on en avait conclu que la victime avait été dévalisée, aussitôt le crime commis.

L'inculpée fut condamnée aux travaux forcés à perpétuité, malgré ses protestations répétées.

L'arrêt devenu définitif, on dut procéder enfin à l'inhumation des restes de la victime.

C'est alors que se produisit un coup de théâtre inattendu.

En montant en bière les débris calcinés du corps de Mme Benoist, le conservateur du cimetière de Montreuil retrouvait l'alliance en or dont la disparition avait fait condamner la femme Hertier.

La seule base de tout le procès criminel s'évanouissait donc de ce jour.

Le Havre, 28 février. — Ce matin, à dix heures, à l'heure de la marée, une forte bourrasque s'est abattue sur notre port ; les vagues déferlaient avec rage sur la grève et sur les ouvrages du port, rendant impossible la circulation sur le quai de commerce ; le vent avait enlevé la toiture des magasins ; l'eau de mer, débordant par dessus les quais, a inondé le quartier Saint-Jacques et une partie du quai Notre-Dame ; l'eau atteignait dans certaines rues près de 1 mètre de hauteur.

Par suite de la violence du vent, le steamer transatlantique la « Bretagne » n'a pu sortir du port.

Le voilier finlandais « Warkikka », après plusieurs essais infructueux pour franchir l'entrée du port à la remorque d'une aigle, a dû rentrer dans le bassin de la citadelle.

Amiens, 28 février. — Un tramway électrique de la ligne Madeleine-Château stationnant à neuf heures, ce matin, au haut de la rue Saint-Honoré, lorsque, en l'absence du conducteur et du receveur, attablés dans un débit voisin, un coup de vent le fit partir. La lourde machine descendit à une vitesse extraordinaire la rue en pente, elle tamponna et broya une voiture de loueur, puis, au tournant de la rue, la voiture sortit de rails, s'engagea sur le trottoir de la rue de Paris, renversa deux façades et tua deux fillettes âgées de deux ans se rendant à l'école. Un gamain a eu les deux jambes broyées.

Blois, 28 février. — Ce matin, à sept heures, la tempête a soufflé avec plus de furie que jamais.

Place de la République, était installé le grand cirque national suisse. Le vent s'est enroulé dans les toiles de cette immense baraque qui s'est effondrée au-dessous de la tente.

Le petit personnel des clochers et des domestiques, des écuysers et écuysères subalternes, était couché sous la tente. Ces pauvres gens ont eu à peine le temps de se couvrir de la toiture de la plus simple.

Paris, le 28 février, à Paris. — La nuit dernière, les arbres dénudés ont souffert de la violence du vent ; des branches brisées se sont tordues, les hautes cheminées se sont effondrées et les toits ont été démolis.

Tous les tramways, omnibus et bateaux ont subi des retards.

Les drapeaux placés au sommet des édifices ne présentent plus que des loques.

Le kiosque de la marchande de gâteaux et de bonbons situé place du Châtelet a été démolit totalement.

Le store du café Américain a été enlevé et brisé ; une palissade de vingt mètres de long sur six mètres de hauteur, placée à l'angle de la rue de Prony et de la place Perrée, s'est abattue sans causer d'accident de personne.

Dans la banlieue ouest, on signale plusieurs toitures de pavillons enlevées par la violence d'une bourrasque.

Le kiosque à quatre cadras situé au pont de la Jatte, boulevard Bineau, à Neuilly, a été complètement démolit.

Jusqu'à présent on ne signale aucune victime.

A Clichy, un coup de vent a démolit une fabrique de perles pour couronnes mortuaires.

Sur quoi pourrait-on se baser pour affirmer que l'unité est supérieure d'un quart à celle d'une commune de 100,000 h. et en même temps d'une de 35,000 h. et de 2/3 à celle d'une commune de 35,000 h. ?

J'estime qu'une cité urbaine de 35,000 habitants a des ressources proportionnelles à celles d'une ville de 100,000, et que, toute proportion gardée, elle a les mêmes facultés de dépense.

Il y a donc lieu d'imposer le maximum de 1,000 fr. à la commune de 35,000 habitants.